

Maison Pour Tous

PROJET EDUCATIF

Avril 2008

La Maison Pour Tous est une association type loi 1901, créée en 1972.

Le projet de la Maison Pour Tous vise le bien être, la construction et l'épanouissement de chaque individu, à tout âge de la vie, à travers des espaces d'accueil, de convivialité et de projets.

Elle inscrit ses actions sur et autour de la commune de St Père en Retz.

Elle agit selon un certain nombre de valeurs :

- LA LAÏCITE : La Maison Pour Tous est ouverte à tous sans a priori, dans la mesure où chacun s'engage dans le respect d'autrui.
- LA SOLIDARITE : La Maison Pour Tous vise à rendre ses actions accessibles à tous. Elle porte une attention particulière à chaque situation susceptible d'engendrer une exclusion ; qu'elle soit d'origine financière, sociale, culturelle ou qu'elle relève d'un handicap.
- LA CITOYENNETE : La Maison Pour Tous permet à chacun d'être acteur de sa vie mais aussi d'être capable de s'inscrire dans une dimension collective et d'y faire vivre la démocratie.
- L'HUMANISME : La Maison Pour Tous voit en chaque individu une richesse qu'elle souhaite valoriser, faire partager et sur laquelle elle pourra s'appuyer.
- LA COEDUCATION : La Maison Pour Tous conçoit le temps libre comme un temps éducatif complémentaire de l'école et de la famille. Elle consiste notamment à agir ensemble pour que se créent, à l'échelle du territoire, de véritables convergences éducatives.

Au fil des années la Maison pour Tous à mise en place et développée plusieurs actions notamment en directions des enfants et des jeunes :

Sur St Père en Retz :

- un accueil périscolaire pour les enfants des écoles maternelle et primaire ;
- un accueil de loisirs 3-10 ans ouvert les mercredis et les vacances scolaires ;
- un club 10-13 ans ouvert les vacances scolaires ;
- une Maison des Jeunes ouverte toute l'année aux 13-20 ans ;
- une douzaine d'ateliers en période scolaire pour les enfants, adolescents et adultes ;
- Une exposition de champignons et des concours de liqueurs, apéritifs et confitures en alternance tous les 2 ans sur une commune de la CCSE ;

Sur d'autres communes :

- une Maison des Jeunes ouverte toute l'année aux 12-20 ans sur les communes de Frossay et St Viaud ;
- Un atelier en période scolaire sur St Viaud ;
- Une exposition de champignons et des concours de liqueurs, apéritifs et confitures en alternance tous les 2 ans sur une commune de la CCSE ;

En application des principes énoncés plus précédemment, la Maison Pour Tous souhaite que ces actions correspondent à plusieurs espaces :

- Un espace de socialisation :
 - lieu d'échanges, de rencontres, d'ouverture aux autres ;
 - lieu de tolérance, où chaque personne est différente avec son histoire, son environnement ;
 - lieu de respect, avec ses règles mais aussi, à travers les autres, une source de richesse.
- Un espace de développement de la personne :
 - Lieu pour grandir, s'épanouir, se construire ;
 - Pour les enfants, lieu de rupture avec la famille pour se construire d'autres repères, avec des modes de fonctionnements spécifiques ;
 - Un lieu de prévention (violences physiques et verbales, dangers domestiques, alimentaire, propriété de son corps...)
 - Un lieu d'écoute et d'accompagnement dans les démarches au cours de la vie ;
- Un espace éducatif :
 - Un lieu pour éveiller la curiosité, comprendre le monde et découvrir des activités variées ;
 - Un lieu d'apprentissage, d'expérimentations ;
 - Lieu de découverte où l'on développe sa créativité, sa curiosité ;
 - Un lieu de découverte de l'environnement et de sa protection dans une logique de développement durable ;
- Un espace pour vivre la citoyenneté :
 - Un lieu où les enfants peuvent choisir des activités, décider, soumettre des idées tout en leur laissant le temps de grandir, en suscitant l'envie ;
 - Un lieu de valorisation de projets (les proposer, les construire et les vivre) ;
 - Un lieu de découverte et d'apprentissage, de compréhension de son environnement civique (connaissance et fonctionnement des institutions, fonctionnement d'une association...)
- Un espace de coéducation :
 - Un lieu intégré dans l'environnement local qui prend en compte les différents partenaires et espaces éducatifs ;
 - Un lieu qui permette aux parents de vivre des temps de loisirs avec leurs enfants et/ou d'échanger autour de questions éducatives ;

- Un espace où l'on respecte le rythme de chacun :
 - Un lieu de détente où l'on a le droit de ne rien faire ;
 - Un lieu d'activités, d'éveil, dont l'organisation doit permettre de s'adapter aux âges et besoins physiologiques de chacun ;
- Un espace animé par des salariés :
 - Un lieu où ils font vivre et développent le projet éducatif de Maison Pour Tous ;
 - Un lieu où les salariés représentent l'image de la l'association ;
 - Un lieu où l'animateur a un rôle d'éducateur, c'est un adulte référent et responsable ;
 - Un lieu pour les salariés où :
 - Le cadre de travail est agréable et respectueux de la législation ;
 - La formation des salariés est continue, mise à jour régulièrement ;
 - Les nouveaux animateurs font l'objet d'un accueil spécifique ;

La Maison pour Tous s'appuie pour cela sur des connaissances et compétences liées :

- aux différents publics
- aux outils et démarches pédagogiques
- à la démarche de projet et d'évaluation
- aux territoires et populations
- aux lois et réglementations
- aux fonctionnements des institutions et des dispositifs qu'elles conduisent
- à la gestion d'équipements socio-éducatifs

Ses ressources proviennent :

- de la participation des usagers ;
- de prestations de service de la CAF ;
- de la subvention de la Communauté de Commune du Sud Estuaire pour le fonctionnement de l'accueil périscolaire, du centre de loisirs, du club 10-13 ans et de l'animation jeunes ;
- de la subvention de la municipalité de St Père en Retz pour les ateliers
- du Conseil Général de Loire-Atlantique pour le fonctionnement général de l'association